

## Pourquoi chercher à évaluer le coût net de l'expérimentation ?

Parmi les objections fréquentes à "Territoires zéro chômeur de longue durée" figure en bonne place la conviction que le coût de l'accès à l'emploi des personnes qui en sont durablement privées serait déraisonnable.

Parce que nous avons la conviction, étayée par de premiers calculs, qu'il est toujours plus rationnel budgétairement de financer la situation de travail plutôt que la situation d'exclusion pour toutes les personnes volontaires pour travailler, nous demandons que l'évaluation de l'expérimentation TZCLD comporte une analyse complète prenant en compte :

- les effets sociétaux et collectifs du chômage d'exclusion,
- les effets de la dynamique locale sur l'accès à l'emploi hors Entreprise à But d'Emploi (EBE)

### 1) Les volontaires de l'expérimentation sont privés d'emploi depuis en moyenne 4,5 ans.

L'outil de suivi des volontaires renseigné par les Comités Locaux pour l'Emploi (CLE) indique que les personnes volontaires déclarent en moyenne 56,6 mois de privation d'emploi.

### 2) 23% des volontaires sortent de la privation d'emploi avant même une embauche en EBE.

Le travail des CLE permet à une proportion importante de volontaires d'accéder à l'emploi sans entrer en EBE. En effet, l'animation territoriale développée par les CLE mobilise l'ensemble des employeurs et du réseau pour l'emploi de proximité afin d'optimiser l'adéquation entre les besoins de main d'œuvre et les ressources humaines disponibles sur le territoire.

Grâce aux données remplies par les CLE dans le système d'information sur l'ensemble des sorties de la Privation Durable d'Emploi (PDE), on identifie 77% de ces dernières en EBE et 23% de sorties externes (source : ETCLD, décembre 23).

=> Hypothèse basse retenue dans les calculs du Fonds d'expérimentation : 1 sortie de la privation durable d'emploi externe pour 4 sorties en EBE.

### 3) Le coût net d'une sortie de privation d'emploi est inférieur à 27% du coût de l'expérimentation et si on considère l'ensemble des externalités positives du retour à l'emploi ce coût est net est négligeable".

Nous estimons que le coût net maximal d'une sortie de la privation d'emploi une fois le rythme de croisière atteint est **au maximum de 6 219€ ce qui représente moins de 27% du coût budgétaire total lié à la Contribution au Développement de l'Emploi (CDE) pour un Équivalent Temps Plein (ETP) en EBE**. Coût qui ne prend ni en compte les externalités positives du projet, ni les économies et recettes pouvant être générées à une échelle de dispositifs infra-nationaux, ni la plus-value du projet sur la sortie de la privation d'emploi de personnes ayant été mobilisées sur le projet.

## ANNEXES

### Méthodologie de calcul

#### Principes des calculs :

- N'utiliser que des données incontestables (URSSAF, etc.),
- Là où des hypothèses sont nécessaires, toujours prendre des valeurs défavorables minimisant l'écart entre coût budgétaire et coût net, pour atteindre une estimation d'un coût net **maximal** d'une sortie de la privation d'emploi
- Ne pas tenter d'évaluer les externalités ; ne pas prendre en compte les économies et recettes au niveau local (ie. "droits connexes")
- Ceci afin de parvenir à une estimation du coût net en rythme de croisière la plus robuste possible.

#### Déroulé du calcul :

1. Estimation des économies et recettes liées à la sortie de la privation durable d'emploi
2. Estimation du coût budgétaire net de la sortie de la privation durable d'emploi
3. Calcul du coût net maximal de l'expérimentation

## 1. Estimation des économies et recettes liées à la sortie de la privation d'emploi

### → 1.1 Economies individualisables

Les économies individualisables sont constituées par les différentes aides sociales, de portée nationale auxquelles le bénéficiaire avait droit en étant privé durablement d'emploi et dont il perd le bénéfice du fait de son embauche en EBE.

Valeur estimée pour 2024 : 3 925€ / ETP

A	B	C
<b>Valeur de 2019</b>	<b>Inflation sur la période 2020-2023</b>	<b>Valeur estimée</b>
3 483 €	12,68%	3 925 €
Calculs C = A + (A x B)		
Sources : A : ETCLD, TZCLD, Rapport d'analyse de l'étude de l'Igas-IGF, 2019, p.25 / B : INSEE		

### → 1.2 Recettes individualisables

Les recettes individualisables sont composées des cotisations sociales et de la fiscalité versées par le bénéficiaire. Il est directement calculé en valeur 2024 en utilisant les données URSSAF.

Valeur estimée pour 2024 : 5 604€ / ETP

A	B
<b>Montant mensuel de cotisation</b>	<b>Montant annuel de cotisation</b>
467 €	5 604 €
Calculs : B = A x 12	
Source : A : <a href="#">Simulateur URSSAF au 28/02/2024</a>	

→ **1.3 Recettes individualisables des salariés non-issus de la privation durable d'emploi**

Valeur estimée pour 2024 : 2 112€ / ETP

A	B	C
<b>Montant mensuel moyen de cotisation des salariés non-issus de la privation durable d'emploi</b>	<b>Taux moyen de salariés non-issus de la privation d'emploi en EBE en 2023</b>	<b>Montant annuel estimé de cotisations versées par les salariés non-issus de la privation durable d'emploi</b>
1 304 €	13,5%	2 112 €
Calculs : C = A x 12 x B Sources : A : <a href="#">Simulateur URSSAF au 28/02/2024</a> sur la base du salaire mensuel brut moyen des salariés non-issus de la privation durable d'emploi (2494€ brut /mois) / B : ETCLD		

→ **1.4 Récapitulatif**

<b>Gain total minimal</b>	<b>Valeur</b>
Economies individualisables - salariés PPDE (1.1)	3 925 €
Recettes individualisables - salariés PPDE (1.2)	5 604 €
Recettes individualisables - salariés NPPDE (1.3)	2 112 €
Recettes - Gain en TVA (source Igas)	400 €
Recettes - Impôts / Taxes (source Igas)	400 €
	<b>12 441 €</b>

## 2. Estimation du coût budgétaire net de la sortie de la privation d'emploi

Nous déterminons ici deux évaluations de coûts budgétaires distincts, l'une en phase d'amorçage, l'autre en phase de croisière.

- (2.1) le coût budgétaire en phase d'amorçage qui est de 21 121€
- (2.2) le coût budgétaire en phase de croisière qui est de 18 660€

→ **2.1 Détermination du coût budgétaire par sortie de la privation durable d'emploi en phase d'amorçage**

Le coût budgétaire par ETP en EBE est estimé à partir du nombre d'équivalent temps plein moyen annuel, du montant total de la **Contribution au développement de l'emploi** et, pour la phase d'amorçage d'amorçage, de la **Dotation d'amorçage**.

Cependant, les créations d'emplois en EBE ne représentent pas la totalité des sorties durables de privation d'emploi. L'hypothèse minimale retenue par ETCLD est d'une répartition de sortie de privation d'emploi à hauteur de 20% sans passage en EBE pour 80% de créations d'emploi en EBE.

Ainsi, il est possible d'estimer le coût budgétaire **par sortie de privation d'emploi** à partir de cette hypothèse basse, et du coût budgétaire par ETP en EBE.

**Le coût budgétaire par sortie de privation d'emploi en phase d'amorçage est estimé à 21 121 €.**

### Détermination du coût budgétaire par ETP

#### Variables :

- A. Nombre d'ETP travaillé année N = 2 477
- B. Montant de Dotation d'amorçage année N = 7 616 045€
- C. Montant de Contribution au développement de l'emploi = 50 242 633€

#### Calculs :

$$\text{Coût budgétaire / ETP} = \frac{\text{Montant de CDE (C)} + \text{Montant dotation d'amorçage (B)}}{\text{ETP travaillé (A)}}$$

$$\text{Coût budgétaire / ETP} = [ 7 616 045 + 57 779 027 ] / 2 477$$

$$\text{Coût budgétaire / ETP} = 3 075 + 23 326$$

$$\text{Coût budgétaire / ETP} = 26 401 \text{ €}$$

### Détermination du coût budgétaire par sortie de la privation d'emploi

#### Variables :

- A. Coût budgétaire complet par ETP : 26 401€
- B. Taux de sortie de la privation durable d'emploi en EBE: 80%

#### Calculs :

**Coût budgétaire par sortie de privation d'emploi** = Coût budgétaire complet x Taux de sortie de la privation durable d'emploi en EBE

$$\text{Coût budgétaire par sortie de privation d'emploi} = 26 401 \times 80\%$$

$$\text{Coût budgétaire par sortie de privation d'emploi} = 21 121\text{€}$$

#### → 2.2 Détermination du coût budgétaire par sortie de la privation d'emploi en phase de croisière

Comme indiqué précédemment, avec le développement de l'expérimentation le poids de la dotation d'amorçage a vocation à se réduire et à terme à devenir mineur. Ainsi, avec les hypothèses établies précédemment, le **coût budgétaire de la sortie de la privation durable d'emploi** à vocation à tendre vers l'unique coût de la Contribution au développement de l'emploi par sortie de privation d'emploi.

**Nous estimons que le coût budgétaire par sortie de la privation d'emploi en phase de croisière serait de 18 660€.**

#### Calcul :

**Coût de la CDE par sortie de la privation d'emploi** = Coût de la CDE x Taux de sortie de la privation durable d'emploi en EBE

$$\text{Coût de la CDE par sortie de la privation d'emploi} = 23 326 \times 80\%$$

$$\text{Coût de la CDE par sortie de la privation d'emploi} = 18 660 \text{ €}$$

### 3. Calcul du coût net maximal de l'expérimentation

#### Méthode d'estimation du coût net

Afin d'approcher le coût net de l'expérimentation, nous proposons d'effectuer le calcul suivant :

**Coût net** = Coût budgétaire net de la sortie de la privation d'emploi - Economies et recettes liées à la sortie de la privation d'emploi

#### → 3.1 Estimation du coût net en 2024 en tenant compte de la phase d'amorçage

**Le coût net maximal d'une sortie de la privation d'emploi en 2024 est de 8 680 €, soit moins de 33% du coût budgétaire complet par ETP.**

#### Variables :

- A. Coût budgétaire net de la sortie de la privation d'emploi : 21 121 €
- B. Economies et recettes liées à la sortie de la privation d'emploi : 12 441 €
- C. Coût budgétaire complet par ETP : 26 401 €

#### Calculs :

**Coût net** = Coût budgétaire net de la sortie de la privation d'emploi (A) - Économies et recettes liées à la sortie de la privation d'emploi (B)

**Coût net** = 21 121 - 12 441

**Coût net** = 8 680 €

#### → 3.2 Estimation du coût net maximal en période de croisière

Avec le développement de l'expérimentation le poids de la dotation d'amorçage a vocation à se réduire et à terme à devenir mineur. Ainsi, avec les hypothèses établies précédemment, le **coût budgétaire de la sortie de la privation durable d'emploi** à vocation à tendre vers l'unique coût de la Contribution au développement de l'emploi par sortie de privation d'emploi, soit 18 660€.

**Le coût net maximal d'une sortie de la privation d'emploi est donc de 6 219 €, soit moins de 27% du coût budgétaire de la CDE par ETP.**

#### Variables :

- A. Coût de la Contribution au développement de l'emploi par sortie de la privation d'emploi : 18 660 €
- B. Economies et recettes liées à la sortie de la privation d'emploi : 12 441 €
- C. Coût budgétaire de la CDE par ETP : 23 326 €

#### Calculs :

**Coût net** = Coût de la CDE par sortie de la privation d'emploi - Economies et recettes liées à la sortie de la privation d'emploi (B)

**Coût net** = 18 660 - 12 441

**Coût net** = 6 219 €

#### 4. Du coût net maximal au coût net réel de l'expérimentation

Dans le cadre de l'évaluation des coûts/bénéfices de l'expérimentation, le Comité scientifique mobilise une nouvelle base de données portant sur les allocataires des minima sociaux en France, la base Midas.

Cependant, cette base, qui permet une identification des individus dans des dispositifs et droits à l'échelle nationale (ARE ; APL ; RSA ; AAH ; DSN...) est un minorant de la réalité des économies et recettes pouvant être générées du fait de la mise en place du projet. En effet, la privation durable d'emploi est un problème sociétal et collectif, son analyse coûts/bénéfices doit donc se faire selon ce même périmètre :

1. **Economies sur les aides et dispositifs sociaux locaux** : la base Midas ne connaît et ne peut donc estimer les économies générées par la remise en emploi des personnes sur l'ensemble des "droits connexes" et des dispositifs de solidarité infra-étatique : appui des CCAS ; tarifications solidaires ; aides diverses aux impayés de loyer ou de factures de fluides ; etc.
2. **Economies et recettes générées par l'impact du projet sur les sorties de la privation durable d'emploi** : dans le cadre de l'expérimentation, une proportion non négligeable de personnes volontaires sortent de la privation durable d'emploi en dehors d'une EBE (23% selon les données saisies en septembre 2024 dans le système d'information de l'expérimentation). La mesure de l'effet de l'expérimentation sur l'accès à l'emploi hors EBE n'est actuellement pas prise en compte dans l'analyse coûts/bénéfices globale de l'expérimentation.
3. **Externalités diverses** : Dans le cadre de la proposition de loi, un chiffrage proposé par l'association ATD quart monde mesurait, en 2015 puis en 2017, le coût global de la privation durable d'emploi pour les finances publiques à près de 43 milliards. L'enjeu reste entier, au-delà de retours directs et individualisables, de tenter d'estimer l'ensemble des externalités identifiées sur et par les territoires expérimentateurs.
4. **Droit commun et coût additionnel** : dans le cadre la récente note d'étape, le Comité scientifique fait logiquement état d'un surcroît de recours et d'éligibilité à la prime d'activité du fait de la concentration particulièrement forte parmi les salariés de rémunération au Smic. Cependant, ce coût, applicable à tout employé éligible, ne peut être imputé à l'expérimentation dans la mesure où cette disposition est de droit commun.

Éléments de calcul du coût réel de l'expérimentation	Périmètre des travaux d'évaluation en cours
Economies et recettes individualisables sur les personnes sorties de la privation d'emploi hors EBE	?
Economies et recettes individualisables sur les salariés en EBE	✓
Externalités du projet sur les territoires	✓
Economies et recettes à une échelle infra-nationale	?
Economies et recettes individualisables sur les personnes privées durablement d'emploi (PPDE)	?